

Descriptions des sessions thématiques de la 19^{ème} Conférence Internationale « Euro-RIOB »

8 - 10 Décembre 2021

Malte



RESEAU INTERNATIONAL
DES ORGANISMES DE BASSIN
(RIOB)

Session 1. Engager les acteurs des bassins dans l'évaluation et l'évolution des directives sur l'eau

Avec à l'esprit l'échéance de 2027, les organismes chargés de la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau (DCE) se préparent à courir jusqu'à la ligne d'arrivée.

Mais dans cette course, il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. 2027 n'est pas la fin de l'histoire. Il est encore nécessaire d'évaluer la mise en œuvre des directives sur l'eau, et de la DCE en particulier.

Le « *Fitness check* » (évaluation des politiques publiques) réalisé par la Commission européenne s'est avéré être un processus utile à cet égard. Il a fourni des informations et des orientations qui seront discutées tout au long de cette session, au même titre que les questions suivantes:

- Comment la gestion participative de bassin et la consultation des parties prenantes du bassin peuvent-elles contribuer à améliorer la mise en œuvre globale des directives sur l'eau et en particulier le 3ème cycle des plans de gestion de bassin hydrographique 2021-2027?
- Quelles sont les perspectives d'évolution de la mise en œuvre de la DCE au-delà de 2027?
- Après 2027, que faire dans les bassins qui ne parviennent pas à atteindre le bon état écologique (et inversement, que faire dans les bassins qui réussissent à atteindre cet objectif)?

Session 2. Outils économiques pour la gestion de bassin: intégrer environnement et biodiversité dans le recouvrement des coûts

Malgré des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau (DCE) et de la directive sur les inondations (DI), de nombreux défis restent à relever pour répondre aux exigences fixées par ces directives dans les délais fixés. Comme l'a souligné le « *Fitness check* », des lacunes importantes subsistent, notamment en termes d'investissements et de financements mobilisés par les États Membres pour la gestion de l'eau.

Ainsi, des stratégies de financement ambitieuses sont encore nécessaires pour soutenir la réalisation des objectifs des deux directives.

Afin de relever ces défis en période de contraintes budgétaires, les organismes de bassin et les autorités de district devront faire un meilleur usage des outils économiques pour la gestion de l'eau.

Au cours de cette session, les solutions suivantes seront discutées:

- Optimiser les décisions d'investissement par un accès facilité au financement à différents niveaux mais aussi en s'appuyant sur les outils économiques d'aide à la décision (analyse coût-efficacité, analyse coût-bénéfice et autres...) et d'élaboration des programmes de mesures,
- Poursuivre et améliorer l'application des principes « usager-payeur » et « pollueur-payeur », en particulier au niveau des bassins,
- Amélioration la prise en compte et l'intégration des coûts relatifs au changement climatique et à la préservation de la biodiversité, intégration de mécanismes de financement pour les Solutions Fondées sur la Nature et établissement de paiements pour les services écosystémiques.

Session 3. Gestion quantitative durable des ressources en eau pour l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité

L'Europe est encore un continent qui bénéficie d'un climat principalement tempéré, et pourtant, sécheresses et pénuries d'eau progressent sur l'ensemble du territoire, sous l'effet de pressions diverses, notamment les impacts du changement climatique et des modes de consommation et de production non soutenables.

Cette session sera l'occasion d'échanger des expériences et des analyses sur les réglementations et les orientations actuelles (dont la stratégie 2021 de l'UE sur l'adaptation au changement climatique), les outils et méthodes de gestion quantitative durable des ressources en eau qui ont démontré leur efficacité dans la prévention, la gestion et la réduction des impacts des sécheresses et pénuries d'eau.

- Comment la planification de la gestion des bassins peut-elle améliorer la gestion quantitative des ressources en eau?
- Les organisations en charge de la gestion des bassins ont-elles un rôle à jouer pour une meilleure maîtrise de la demande en eau, par exemple par le soutien à des programmes d'efficacité des usages de l'eau et à des outils qui créent des incitations vertueuses, comme la tarification de l'eau / la subvention de projet d'amélioration de la gestion de l'eau selon le principe « usager-payeur »?
- Comment la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l'échelle des bassins peut-elle contribuer à un développement raisonné de l'approvisionnement en eau, par exemple par le soutien à la réutilisation des eaux usées traitées, à la recharge artificielle des eaux souterraines, à la collecte des eaux pluviales, aux Solutions Fondées sur la Nature (SFN) et, plus largement, aux mesures (naturelles) de rétention d'eau?

Session 4. Panel spécial "Coopération internationale et transfrontalière pour la gestion de bassin

La coopération pour la gestion des bassins transfrontaliers fait partie, en Europe, d'un cadre juridique sophistiqué comprenant les réglementations de l'Union européenne (par exemple, la DCE) ainsi que celles de la Convention sur l'eau de 1992 de la CEE-ONU (également connue sous le nom de Convention d'Helsinki).

Cette session sera l'occasion de présenter les progrès majeurs réalisés par les organismes de bassin transfrontalier européens, mais aussi plus largement, d'échanger sur des projets et initiatives de coopération internationale entre l'UE et les pays tiers.

Atelier de travail sur l'eau et la biodiversité (titre à confirmer)

Chaque année, un atelier de travail technique est organisé sur un sujet d'intérêt dans le contexte de l'actualité européenne.

Les objectifs de l'atelier seront de replacer une problématique spécifique sur la scène européenne et de permettre le retour d'expérience des États membres, des organisations de bassin ou des projets de recherche sur ce sujet particulier.

Afin de garder autant d'interactions que possible, l'atelier sera organisé avec des sondages et de courtes sessions de travail en groupes.

Pour 2021, le sujet reste à déterminer.

Pour mémoire, voici les thèmes abordés dans les éditions précédentes de l'atelier, au cours des quatre dernières années:

- 2020: PAC et Pacte vert « La nouvelle politique agricole commune (PAC): une opportunité pour les politiques de l'eau? »
- 2019: « Intégration des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) dans les programmes de mesures (PdM) de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) »
- 2018: « Espèces exotiques envahissantes (EEE): comment développer des solutions pour prévenir et gérer leur introduction et leur propagation? »
- 2017: « Économie circulaire et réutilisation de l'eau: quelles solutions et quel rôle dans les plans de gestion des bassins hydrographiques? »